

Spécialiste en régulation économique

#O002-2026

Principales attributions

Le ou la spécialiste en régulation économique fait partie d'équipes multidisciplinaires formées aux fins d'assister les régisseurs qui rendent des décisions à l'égard des dossiers soumis à la Régie, ou aux fins de conseiller la direction dans le cadre des dossiers liés aux compétences administratives de la Régie.

Description des fonctions

Le ou la spécialiste en régulation économique :

À partir des demandes, des mémoires et des dossiers soumis à la Régie par les entreprises réglementées, leurs clients, par les différents intervenants, ou encore des données colligées par la Régie, notamment en ce qui a trait aux prix des produits pétroliers :

- Analyser les documents présentés afin d'identifier :
 - les enjeux stratégiques en cause;
 - les implications, les interrelations et les impacts, à court et à long terme, des diverses propositions de même que le poids relatif à accorder aux différents éléments traités;
 - les problématiques en cause notamment celles de nature économique, sociale, environnementale et technique;
 - les informations pertinentes manquantes ou complémentaires à obtenir pour compléter la preuve.
- Rédiger des rapports synthèses et critiques sur la position des différentes parties;
- Élaborer des hypothèses à débattre en audience comme pistes de solution alternatives pour la Régie;
- Déterminer, avec l'équipe de projet et la formation, le contenu et la portée de l'interrogatoire à mener lors de l'audience, afin de s'assurer que l'ensemble de la preuve requise pour les fins de la décision y soit discutée;
- Assister l'avocat dans ses interventions lors de l'audience et dans les questions à poser;
- Recommander aux régisseurs des éléments de décision motivée prenant en considération tous les aspects d'une question et préparer des textes à cet effet;
- En conformité avec le délibéré de la formation, rédiger les sections des projets de décision portant sur les thèmes ou enjeux qui lui sont attribués et les transmettre au chargé de projet;
- Assurer le suivi des décisions de la Régie dans les domaines qui lui sont confiés;
- Identifier les éléments du cadre réglementaire devant faire l'objet d'examen chez les entreprises réglementées;
- Effectuer des recherches, identifier, analyser et proposer des avenues de solution sur tout sujet relatif, à la réglementation des entités visées par la loi; collaborer à l'élaboration de règlements;
- Analyser les développements pertinents en matière de législation, de réglementation et de fonctionnement des marchés publics ou privés du domaine de l'énergie;
- Effectuer les travaux de recherche et d'analyse en vue de conseiller la Régie dans les avis qu'elle donne au ministre ou dans les différents rapports qu'elle produit;
- Participer aux activités de surveillance des prix des produits pétroliers ainsi qu'aux analyses qui y sont associées;
- Réaliser des mandats de vérification, d'inspection et d'enquête auprès des entités relevant de la juridiction de la Régie en matière de conformité aux normes de fiabilité du réseau de transport; rédiger les rapports en découlant et en assurer le suivi et la diffusion au sein de la Régie;
- Réaliser l'examen technique et réglementaire des normes de fiabilité du réseau de transport d'électricité;
- Proposer et voir à la mise en œuvre des actions requises en lien avec l'utilisation des sommes perçues à titre de sanction, en matière de fiabilité;
- Recommander à la direction les décisions à prendre dans le cadre des dossiers liés aux compétences administratives de la Régie;
- Agir comme chargé de projet lorsque demandé par la Régie, et, à ce titre, coordonner les travaux de l'équipe dont il ou elle a la charge et veiller à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

Habilités professionnelles

- Conduite respectueuse et empreinte de civilité;
- Travail d'équipe;
- Communication efficace;
- Capacité d'adaptation;
- Rigueur;
- Capacité à planifier son travail ;
- Autonomie ;
- Capacité d'analyse ;
- Capacité de rédaction et de synthèse ;
- Capacité d'apprentissage.

Exigences

- Détenir un diplôme de premier cycle, en ingénierie (génie électrique, un atout), en sciences comptables, en finances ou dans un domaine pertinent;
- Détenir un diplôme de deuxième cycle constitue un atout;
- Posséder une expérience professionnelle associée au domaine de l'énergie, dans une ou plusieurs des matières suivantes : analyse économique, comptabilité financière, analyse financière et de marché, analyse de projets d'investissement en transport ou en distribution de l'électricité ou du gaz naturel, normes de fiabilité du transport d'électricité et contrats d'approvisionnement dans le domaine de l'énergie;
- Connaître les marchés de l'énergie du nord-est américain est un avantage;
- Maîtrise de l'environnement bureautique Microsoft;
- Excellente connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Très bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite.

A propos de nous

La Régie de l'énergie est un tribunal administratif de régulation économique qui encadre et surveille le secteur énergétique. Elle fixe, notamment, les tarifs et les conditions de services destinés aux consommateurs québécois d'électricité et de gaz naturel. Elle traite les plaintes des consommateurs de gaz naturel et d'électricité. Elle surveille les prix des produits pétroliers. Elle adopte et surveille l'application des normes de fiabilité du réseau de transport d'électricité. Elle exerce ses fonctions de manière à assurer la conciliation de l'intérêt public, la protection des consommateurs et un traitement équitable des entreprises réglementées, en favorisant la satisfaction des besoins énergétiques du Québec dans une perspective de développement durable.

Montréal, Québec H2Z 1W7 | Hybride

1 poste disponible

Échelle salariale : **68 095 \$ à 135 901 \$**

Secteur de travail | Unité organisationnelle :

Direction générale adjointe, Surveillance (à titre indicatif)

Groupe d'emploi : Professionnels

Statut : Occasionnel/ temps complet

Horaire : Régulier 35 heures / semaine

Type d'emploi : Occasionnel (jusqu'en mai 2027)

AVANTAGES

- Possibilité de télétravail en hybride
- Rémunération globale et conditions de travail concurrentielles
- Programme d'avantages sociaux et régime de retraite
- Programme de formation et de perfectionnement
- Perspective de carrière diversifiée et intéressante
- Accès facile en transport en commun



Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de transmettre leur curriculum vitae avant 16 h 30, **le jeudi 11 juin 2026** à l'adresse électronique suivante : recrutement@regie-energie.qc.ca.

En nous transmettant votre curriculum vitae, vous consentez à ce que la Régie de l'énergie collecte, traite, communique et conserve vos renseignements personnels conformément à sa politique de confidentialité disponible sur son site Internet.

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7